

En date du 22 avril 2008, le Gouvernement de la République et un consortium d'entreprises chinoises représenté par les sociétés CREC et Sinohydro signaient un accord de coopération historique et sans précédent qui totalise aujourd'hui douze ans.

Douze ans après, la question que d'aucuns continuent à se poser aujourd'hui est celle de savoir pourquoi la RDC a été amenée à négocier cet accord et pourquoi à ce moment-là...

Face à l'insuffisance de ressources financières internes, dans ce pays détruit par trente ans de dictature et une longue guerre et où les partenaires traditionnels n'ont réalisé que 30 à 40 % des promesses de financement, il fallait trouver des voies et moyens, mieux, concevoir un modèle pouvant servir de palliatif à la modicité des recettes du Trésor et financer ainsi le programme des « Cinq chantiers ». C'est pour répondre à cet impératif qu'une Convention de Collaboration fut signée entre la République et le Groupement d'Entreprises Chinoises...

Le Gouvernement de la RDC devait trouver les ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures nationales estimées importantes et urgentes tandis que le Groupement d'Entreprises Chinoises avait pour objectif d'investir dans le domaine de métaux non ferreux dans le territoire de la RDC...

Je voudrais préciser que le Projet de Coopération sino-congolais consacré par les Conventions de Collaboration et de Joint-Venture ainsi que leurs avenants ne stipulent nullement la cession des concessions minières au Groupement d'Entreprises Chinoises ni aux Chinois, mais à une entreprise de droit congolais, en l'occurrence la Sicomin SA, constituée en plateforme financière qui emprunte, finance le Projet de Coopération et assure le remboursement sur base de l'exploitation minière...



Contrairement aux contrats de partenariat conclus entre les entreprises publiques du secteur minier et certaines sociétés étrangères, les ressources du pays, dans le cadre de la Convention d'avril 2008, sont mises en exploitation afin de réaliser les infrastructures qui sont mises au service de tous les secteurs d'activités et améliorent la vie de la population.

Moïse EKANGA

Secrétaire exécutif du Bureau de Coordination et de Suivi du Programme sino-congolais (BCPSC)

« Dossiers, études et documents » (D.E.D.)  
Collection fondée et dirigée par Jean MPISI

ISBN : 978-2-343-21243-2  
45 €



Jean MPISI

Le Programme sino-congolais  
pour le développement  
des infrastructures en RDC

Jean MPISI

# Le Programme sino-congolais



pour le développement  
des infrastructures en RDC



L'Harmattan

Dossiers  
Études  
Documents